

NOTE D'INFORMATION

TARIFS DES PRESTATIONS DE SERVICES PERISCOLAIRES

sur l'année scolaire 2019/2020

RESTAURATION SCOLAIRE

Repas pour enfant domicilié sur Le Pertre ou Saint Cyr le Gravelais	3,57 €
Repas pour enfant domicilié sur communes extérieures	4,54 €
Prestation de garderie sans repas sur le temps du midi	1,12 €
repas sans allergène	12,41 €

GARDERIE ECOLE PUBLIQUE

Dépôt entre 7h30 et 8h29	1,97 €
Dépôt après 8h30	1,37 €
Retrait avant 17h30 avec goûter	1,87 €
Retrait après 17h30 avec goûter	2,42 €
Supplément retrait après 18h30	5,21 €

CENTRE DE LOISIRS

	QF - 999	QF +1000
Journée	10,11 €	12,14 €
1/2 journée	7,08 €	9,10 €
Nuitée	12,14 €	12,14 €
Repas	3,57 €	3,57 €
Journée sortie	17,19 €	19,21 €
Garderie dépôt entre 7h30 et 8h29	2,02 €	2,02 €
Garderie dépôt entre 8h30 et 9h00	1,52 €	1,52 €
Garderie retrait entre 17h00 et 17h59	1,52 €	1,52 €
Garderie retrait entre 18h00 et 18h30	2,02 €	2,02 €
Garderie retrait après 18h30	5,06 €	5,06 €

- ➔ Réduction de 1 € à partir du 2^{ème} enfant sur **les tarifs tributaires du quotient familial**
- ➔ Majoration de 10 € /jour et /enfant pour les familles hors communes non conventionnées uniquement sur le tarif Journée.
- ➔ En cas de désistement / annulation, (pour raison autre que maladie) au moins 48 heures à l'avance, la journée ou ½ journée et repas seront facturés.